

# Transformation du stade de Coubertin

## Processus et calendrier

Conférence de presse du 22 novembre 2016

# Métamorphose, un projet pour le logement et le sport

Rappel du contexte et des démarches

Grégoire Junod, syndic de Lausanne

# Métamorphose – en guise de rappel

- Eco-quartier aux Plaines-du-Loup et, ensuite, aux Prés-de-Vidy
- Modernisation des équipements sportifs
- Développement des transports publics et de la mobilité douce

# Métamorphose – le volet sportif

- Réalisation du centre de football et du stade à la Tuilière
- Intégration de la nouvelle patinoire dans le programme sportif et réalisation du centre sportif de Malley (piscine / patinoire)
- Réalisation d'un stade d'athlétisme avec gradins provisoires à Coubertin.
- Equipements sportifs dans l'éco-quartier des Plaines-du-Loup (tennis, patinoire, ...)

# Où en sommes-nous?

- Centre de football à la Tuilière : **en chantier actuellement**
- Centre sportif de Malley: **en chantier actuellement**
- Stade de football à la Tuilière: **en chantier en 2017**
- Equipements sportifs aux Plaines-du-Loup: réalisation prévue en parallèle à la réalisation de l'éco-quartier.

**En 2017, des chantiers sportifs seront ouverts pour 350 millions d'investissement.**

**Financement assuré par la valorisation foncière des Plaines-du-Loup et des Près-de-Vidy.**

# Stade de Coubertin – les enjeux

- Assurer la pérennité d'Athletissima
- Garantir une solution réaliste sur le plan financier et en termes de délais de légalisation du sol et de réalisation

# Stade d'athlétisme de Coubertin

Décisions municipales

Oscar Tosato, directeur des sports et de la cohésion sociale

# Les décisions municipales

- Présentation du projet lauréat et du résultat du concours en décembre 2016.
- Poursuite des travaux de légalisation du sol en vue de l'obtention d'un PPA et du permis de construire
- **Le projet est maintenu mais sa réalisation est reportée au moins jusqu'en 2025**

# Des garanties pour Athletissima

- Reporter le projet et conserver l'utilisation de la Pontaise sécurise la tenue d'Athletissima.
- Les risques de procédure sur le site de Coubertin sont en effet importants et font peser une grosse hypothèque sur la tenue des délais de la Diamond League.

# Un planning raisonnable

- Respect d'une planification financière de la Ville qui implique d'étaler certaines réalisations.
- Le report de quelques années de la démolition de la Pontaise n'a pas d'impact significatif sur la construction des logements et la réalisation du quartier des Plaines-du-Loup qui sera par étape.

# Les mesures d'accompagnement

- Maintenir Athletissima à la Pontaise jusqu'à la mise en service de Coubertin implique des travaux de mise aux normes.
- Leur coût qui sera affiné ces prochains mois devrait être comparable aux frais d'exploitation du nouveau stade de Coubertin.
- Le projet est conduit en étroite collaboration avec les organisateurs d'Athletissima.

# Conclusion 1

- La Municipalité réaffirme sa volonté de réaliser l'entier du projet, tant à Vidy qu'à la Pontaise. Seul le délai de réalisation du stade de Coubertin est revu.
- Elle se donne les moyens de le faire en tenant compte de toutes les contraintes.
- Le maintien de la Pontaise au moins jusqu'en 2025 permet d'étaler les investissements et s'intègre dans une planification financière réaliste.
- Cette solution évite également des risques de procédure sur la tenue d'Athletissima. Vidy est un site sensible.

## Conclusion 2

- La Ville dispose dès lors de délais suffisants pour assurer la légalisation des terrains et du permis de construire du futur stade de Coubertin
- La réalisation de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup se poursuit comme prévu sur les terrains situés au nord et à l'est de la Pontaise (PPA 1 et 2). Le site de la Pontaise sera développé dans le cadre du troisième PPA.

# Les enjeux pour Athletissima

Jacky Delapierre, directeur d'Athletissima

# Merci de votre attention !